
UOG / PROGRAMME DES COURS

JANVIER - JUIN 2020

CONSTRUIRE SON AVENIR

Avec le soutien de :



EDUQUA

Service de l'éducation et de la formation
Département de l'éducation, de la culture et de la jeunesse
Rue de la République 11
1201 Genève

COOPERAZIONE
CANTONALE PER LA
VILLE DI GENÈVE

●●●FFPC

PIC
PROGRAMME
D'INTERREGIONS CANTONAL
CANTON DE GENÈVE



Université Ouvrière de Genève
Centre de formation continue

L'Université Ouvrière de Genève (UOG) est...

Une association qui a pour but de développer une formation de base et continue, en priorité pour des personnes faiblement qualifiées, qui favorise leur intégration sociale, culturelle, économique et politique.

Pour atteindre ce but, elle organise des cours, conférences, ateliers et autres activités soutenant l'intégration.

L'UOG collabore avec d'autres institutions qui ont des buts similaires et fait partie du C9FBA, Collectif genevois pour la formation de base des adultes ; elle travaille notamment en partenariat avec le Bureau de l'intégration des étrangers (BIE), des communes genevoises, des associations professionnelles, des commissions paritaires et avec l'ensemble des organisations syndicales via la CGAS (Communauté genevoise d'action syndicale).

À but non lucratif et reconnue d'utilité publique, l'UOG est soutenue financièrement par l'État de Genève, la Ville de Genève, la Fondation pour la formation professionnelle et continue (FFPC), des communes genevoises et différents autres donateurs.

L'UOG propose...

Des cours de « Français langue-étrangère » (FLE) adaptés aux différents besoins et situations des apprenant-e-s

Des cours de « Français en entreprise » ciblés selon le domaine professionnel des apprenant-e-s
Des ateliers de soutien en français et en mathématiques

De la formation continue et du perfectionnement professionnel, ainsi que des cours tous publics
Des cours de « Français intégration » dans plusieurs communes genevoises

Des activités culturelles et sportives Un service de location de salles Une cafétéria ouverte aux apprenant-e-s



Comment nous contacter ?

UOG Université Ouvrière de Genève

Place des Grottes 3, 1201 Genève
Derrière la gare Cornavin

Horaire d'ouverture de l'Accueil *

Lundi : 8h00 - 18h00 (sans interruption)

Mardi à jeudi : 8h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

Vendredi : 8h00 - 12h00 / 14h00 - 16h00

* Durant les vacances scolaires, l'Accueil est ouvert uniquement de 8h00 à 13h00.

Notre site : www.uog.ch

Par téléphone : 022 733 50 60

Par mail : info@uog.ch

Sur facebook : Université Ouvrière de Genève

σtpg

Lignes TPG : 1, 3, 5, 6, 8, 9, 10, 14, 15, 18, 19, 25, 61, F, V, Z > Gare Cornavin ou Lyon

Léman Express > Genève-Cornavin



1 Place des Grottes 3 (accueil/administration/salles)

2 Rue du Cercle 2 (arcade Cercle)

3 Rue des Grottes 7/9 (atelier jeunes)

4 Rue Voltaire 16 (salles de cours)

Table des matières

L'UOG c'est.....	2
Comment nous contacter?	3
Location de salles	6
Conditions générales	7

Français et mathématiques

Atelier permanent de formation continue	10
Atelier Jeunes (16-25 ans).....	11
Mathématiques de base	12
Français-intensif et semi-intensif	13
Cours pour personnes analphabètes ou illettrées.....	14
Français pour les salarié-e-s des entreprises genevoises	16
Cours de français UOG dispensés par des bénévoles	19
Hors-murs de l'été.....	20

Formation de formateurs

Formation de formateurs et de formatrices d'adultes IFAGE-UOG (Certificat FSEA)	22
Formation de formateurs et de formatrices d'adultes IFAGE-UOG	24
Formation de base de formateurs et de formatrices d'adultes	27
Initiation à l'enseignement du français langue étrangère pour les enseignant-e-s bénévoles.....	28
Initiation à l'enseignement en alphabétisation pour les enseignant-e-s bénévoles	29

Formation continue et perfectionnement professionnel

Formation continue pour concierges d'immeubles à Genève	30
Formation continue pour concierges d'écoles et de salles communales de Genève	32
Formation des délégué-e-s du personnel des Caisses de prévoyance professionnelle	34
Formation des juges prud'hommes.....	36

Culture générale

Lecture de bilan et de comptes de résultat	38
Gestion des dettes	39
Droit du travail	40
Naturalisation suisse : mode d'emploi	41
Les assurances sociales.....	43

Culture et intégration

Cours de français-intégration dans les communes genevoises.....	44
Groupe d'expression française dans les bibliothèques – Par les mots	46
Cafétéria « Les Quatre Saisons ».....	48
Garderie « Zone Bleue ».....	48
Devenir bénévole à l'UOG.....	50
Soutenez l'UOG	51

Location de salles

Nous vous proposons :



Des salles de cours - capacité 16 places



Salle de cours « Arcade » - capacité 20 places



Amphithéâtre Berenstein - capacité 72 places (possibilité d'extension à 100 places)



Auditorium Wyss - capacité 180 places. Possibilité de louer également une cuisine.

Le bâtiment dispose d'une connexion WiFi. Sur demande, un équipement complémentaire peut être mis à disposition : PC portable, beamer, microphones, rétroprojecteur et flipchart.

Pour plus de renseignements, contactez : locationuog@uog.ch

Conditions générales

Chaque participant-e est personnellement responsable du paiement de sa formation, au plus tard **15 jours ouvrables avant le début du cours**, indépendamment du fait qu'il ait reçu un subside de l'employeur ou un « chèque annuel de formation » (CAF).

Seules les personnes ayant payé la taxe d'inscription seront admises au cours.

Nous vous informons qu'un tarif préférentiel (réduction de 25% sur l'inscription à un cours de culture générale) existe désormais pour les membres individuels de l'association ainsi que pour les enseignants bénévoles de l'UOG. Sur demande et avec un minimum de 80% de suivi de cours, une attestation de cours peut être délivrée dans un délai d'une année. En cas d'absence aux cours, se référer aux conditions spécifiques de chaque dispositif de formation.

Nous vous informons qu'un tarif préférentiel (réduction de 25% sur l'inscription à un cours de culture générale) existe désormais pour les membres individuels de l'association ainsi que pour les enseignants bénévoles de l'UOG. Sur demande et avec un minimum de 80% de suivi de cours, une attestation de cours peut être délivrée dans un délai d'une année. En cas d'absence aux cours, se référer aux conditions spécifiques de chaque dispositif de formation.

La direction de l'institution de formation se réserve le droit d'exclure un-e ou plusieurs participant-e-s en précisant les motifs. La totalité de l'écolage reste dû dans les cas suivants : exclusion due au non-paiement

de l'écolage ou comportement inacceptable (insultes, agression, dégradation volontaire de matériel, comportement inadéquat envers les autres participant-e-s ou envers les enseignant-e-s, etc.).

Toute annulation doit être communiquée par écrit et adressée à :

Université Ouvrière de Genève
Administration

Place des Grottes 3 - 1201 Genève

Frais d'annulation :

- Chaque annulation engendre des frais administratifs de Fr. 50.-.
- En cas d'annulation entre 3 et 5 jours ouvrables avant le début de la formation, le 50% de la taxe est due.
- Passé ce délai, la taxe d'inscription est due dans sa totalité.

L'UOG se réserve le droit d'annuler une formation. Dans ce cas, la totalité de la taxe d'inscription sera remboursée.

Protection et utilisation des données personnelles :

Par le biais de votre inscription, vous approuvez l'utilisation de vos données personnelles dans différents buts : rapports aux entités qui financent les dispositifs de formation de l'UOG, statistiques et publicité pour nos cours.

La direction



Atelier permanent de formation continue

Remise à niveau en français écrit et/ou mathématiques de base

CAF 1833 (42 heures) / CAF 1834 (60 heures) / CAF 122 (120 heures)

20FORATELI

PUBLIC / Personnes de langue maternelle française ou parlant couramment le français, ayant un projet professionnel.

OBJECTIFS / Améliorer le français écrit et/ou les connaissances de base en mathématiques en vue de se préparer à une formation qualifiante, à une requalification professionnelle ou à un examen d'entrée dans différentes écoles.

Enseignement individualisé adapté aux besoins et au rythme de chacun-e.

CONTENUS / Grammaire, orthographe, conjugaison, correspondance, rédaction, etc. Mécanismes opératoires, fractions, pourcentages, etc.

NIVEAUX / Français : du B2 au C2. Mathématiques : 1 et 2.

DURÉE / 42 heures / 60 heures - 53 heures hors pauses / 120 heures - 107 heures hors pauses
De 3 à 15 heures par semaine selon les situations.

DATES ET HORAIRES / Entrées permanentes en fonction des places disponibles. Du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 ou de 14h00 à 17h00.
Du lundi au jeudi, de 18h00 à 20h00.

INTERVENANT-E-S / Enseignant-e-s qualifié-e-s.

EFFECTIF / 10 personnes.

PRIX / Pour les personnes inscrites au chômage la formation est entièrement subventionnée. Pour toutes les autres personnes, écolage de Fr. 350.- à Fr. 750.- selon le nombre d'heures. Ce montant peut-être couvert par le chèque annuel de formation.

INSCRIPTIONS / S'inscrire à une séance de test.
Les tests ont lieu tous les lundis à 13h00 et à 18h00.

Atelier Jeunes (16-25 ans)

Remise à niveau en français écrit et/ou mathématiques

20FORATJEU

PUBLIC / Jeunes adultes, libérés de la scolarité obligatoire, ayant un bon niveau de français oral.

OBJECTIFS / Mettre à jour ses connaissances en français écrit et/ou en mathématiques en vue de se préparer à une entrée en formation qualifiante ou de préparer un examen d'entrée dans une école.

Enseignement individualisé adapté aux besoins et au rythme de chacun-e.

CONTENUS / Français: grammaire, orthographe, conjugaison, correspondance, rédaction, etc. Mathématiques: mécanismes opératoires, fractions, pourcentages, etc.

NIVEAUX / Français : du B1 au C1. Mathématiques : 1 et 2. Fin de scolarité obligatoire du cycle d'orientation du canton de Genève.

DURÉE / De 40 à 120 heures selon les besoins.
De 3 à 15 heures par semaine selon les situations.

DATES ET HORAIRES / Entrées permanentes en fonction des places disponibles. Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 ou de 14h00 à 17h00.

INTERVENANT-E-S / Enseignant-e-s qualifié-e-s.

EFFECTIF / Maximum 10 personnes.

PRIX / Selon les situations, le cours est pris en charge par :
- L'assurance chômage.
- Le service des bourses et prêts d'études (SBPE).
- Autres sources selon les situations.

INSCRIPTIONS / S'inscrire à une séance de test.
Les tests ont lieu tous les lundis à 13h00 et deux fois par mois à 18h00.

Mathématiques de base

CAF 3813

20FORMdB

PUBLIC / Personnes souhaitant découvrir et/ou mettre à jour des connaissances en mathématiques de base.

OBJECTIFS / Prendre conscience de l'utilisation des mathématiques dans le quotidien et dépasser ses appréhensions. Préparation à l'examen du C9FBA en mathématiques de base.

CONTENUS / Utiliser les différentes formes d'un nombre, manipuler les grandeurs et mesures, résoudre des problèmes numériques, appréhender la géométrie.

NIVEAUX / 1-2-3 du référentiel de mathématiques de base du C9FBA.

DURÉE / 45 heures : 2,5 heures par semaine. (42 heures hors pause)

DATES ET HORAIRES / Les mardis du 4 février au 16 juin 2020 de 17h30 à 20h00 ou les mercredis du 5 février au 17 juin 2020 de 14h00 à 16h30.

INTERVENANT-E-S / Enseignant-e-s qualifié-e-s.

EFFECTIF / Maximum 12 personnes.

PRIX / CHF 1'050.- / CHF 750.- pouvant être pris en charge par le chèque annuel de formation.

Français intensif et semi-intensif

Cours de français intensif pour personnes non francophones

CAF 4083
CAF 4084

19FORFRANINT
19FORFRANSI

PUBLIC / Personnes de langue maternelle étrangère.

OBJECTIFS / Pratiquer le français oral et écrit afin d'augmenter ses chances d'insertion professionnelle.

CONTENUS / Connaissance et pratique du français oral et écrit utiles dans la vie quotidienne et professionnelle. Acquisition du vocabulaire professionnel propre à son métier.

NIVEAUX / Du niveau débutant A1 à intermédiaire B1. Référentiel FdB* du niveau 1 à 3.

DURÉE / Cours intensif : 60 heures (53 heures hors pauses)
Cours semi-intensif : Module de 60 heures (56 heures hors pauses)

DATES ET HORAIRES / Cours intensif : Du 6 janvier au 29 juin 2020. Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30. Modules de 20 jours.

Cours semi-intensif : Du 6 janvier au 13 juillet 2020. Les lundis et mercredis ou les mardis et jeudis de 18h00 à 20h30. Modules de 24 jours.

INTERVENANT-E-S / Enseignant-e-s qualifié-e-s.

EFFECTIF / Maximum 14 personnes.

PRIX / Fr. 850.- / Fr. 750.- pouvant être pris en charge par le chèque annuel de formation.
Autres tarifs : selon les institutions partenaires

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS / S'adresser à l'accueil de l'UOG. Possibilité d'inscription à chaque début de module.

*Référentiel Formation de Base : Communiquer - Lire - Ecrire (CLE)

Cours pour personnes analphabètes ou illettrées

Français oral, lecture et écriture

CAF 1436
CAF 1437

20FORALPH
19FORALPHOCE

PUBLIC / Personnes analphabètes ou illettrées, ne sachant pas ou à peine s'exprimer en français. Être inscrit-e au chômage ou avoir un emploi à Genève.

NIVEAUX / Français oral : du niveau débutant A1 à avancé B2 / Référentiel FdB* du niveau 1 à 3. Français écrit : niveau débutant A1 / Référentiel FdB* niveau 1.

ALPHA 1 / FRANÇAIS ORAL ET INTRODUCTION À L'ÉCRIT

OBJECTIFS / En priorité, acquérir les bases du français oral et débiter l'apprentissage de l'écrit, perfectionner la lecture et l'écriture afin de s'adapter aux changements professionnels ou augmenter ses chances de trouver un emploi.

CONTENUS / Français oral, entraînement à la lecture et écriture en français. Choix de thèmes propres à faciliter l'intégration sociale et professionnelle. Mathématiques de base.

ALPHA 2 / INITIATION À LA LECTURE ET ÉCRITURE

OBJECTIFS / Acquérir la capacité de lire et d'écrire des textes simples, afin de s'adapter aux changements professionnels ou augmenter ses chances de trouver un emploi.

CONTENUS / Lecture et écriture, mathématiques de base. Choix de thèmes propres à faciliter l'intégration sociale et professionnelle. La bonne communication en français oral demandée permet un apprentissage direct de la lecture et de l'écriture.

ALPHA 3 / PERFECTIONNEMENT EN LECTURE ET ÉCRITURE

OBJECTIFS / Acquérir une capacité de lecture et d'écriture suffisante permettant de faire face aux nécessités de la vie quotidienne, de mieux s'adapter aux changements professionnels ou augmenter ses chances de trouver un emploi.

CONTENUS / Perfectionnement en lecture et écriture, mathématiques de base. Choix de thèmes propres à faciliter l'intégration sociale et professionnelle. La bonne communication en français oral demandée permet un apprentissage direct de la lecture et de l'écriture.

*Référentiel Formation de Base: Communiquer - Lire - Ecrire (CLE)

DURÉE / 144 heures (128 heures hors pause).

DATES ET HORAIRES* /

Après-midi /

Alpha 1, Alpha 2 et Alpha 3: les lundis, mardis et jeudis, de 14h00 à 17h00.
- Du 17 février au 18 juin 2020.

Pour les personnes inscrites au chômage ou à l'OCAI /

Cours intensif, tous les après-midi de 14h00 à 17h00.
- Du 6 janvier au 29 juin 2020.
- Modules de 20 jours.

Soirée /

Alpha 1, Alpha 2 et Alpha 3.
Les lundis et mercredis, de 18h00 à 20h00.
- Du 3 février au 22 juin 2020.

INTERVENANT-E-S / Enseignant-e-s qualifié-e-s.

EFFECTIF / Maximum 12 personnes.

PRIX / Fr. 450.- ou Fr. 900.- / Montants pouvant être pris partiellement en charge par le chèque annuel de formation.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS / Pour les personnes au chômage, se renseigner auprès de son conseiller ou de sa conseillère en placement. Pour les autres personnes, s'adresser à l'accueil de l'UOG. Possibilité d'inscription et entrée en cours selon disponibilité.

*Sous réserve de modifications.

Français pour les salarié-e-s des entreprises genevoises

PUBLIC / Personnes de langue maternelle étrangère, employées dans une entreprise du canton de Genève.

OBJECTIFS / Améliorer sa maîtrise du français, afin de mieux répondre aux exigences professionnelles. Acquérir le niveau de langue nécessaire pour accéder à une formation professionnelle continue ou qualifiante (AFP, CFC). Favoriser l'intégration dans la société suisse et genevoise en particulier.

CONTENUS / Pratique et connaissance du français oral et écrit. Priorité à l'oral ou à l'écrit en fonction des besoins des participant-e-s. Acquisition et consolidation de la communication professionnelle courante.

NIVEAUX /

- Débutants / A / A1 = niveaux 1/2 du référentiel CLE* du C9FBA.
- Élémentaire / A2 = niveau 3 du référentiel CLE* du C9FBA.
- Intermédiaire / B1 = niveau 4 du référentiel CLE* du C9FBA.
- Avancé / B2.

COURS INTERPROFESSIONNELS

CAF 605

20FORFRINT

DURÉE / 72 heures (63 heures hors pauses).

DATES ET HORAIRES / Du 27 janvier au 18 juin 2020. Deux fois 2 heures par semaine. Les lundis et mercredis **ou** les mardis et jeudis :

- de 09h00 à 11h00
- de 15h00 à 17h00
- de 18h00 à 20h00 Prochaine session dès le 24 août 2020.

INTERVENANT-E-S / Enseignant-e-s qualifié-e-s.

EFFECTIF / Maximum 15 personnes.

PRIX / Fr. 450.- / Fr. 375.- pouvant être pris en charge par le chèque annuel de formation (CAF). Formation en grande partie subventionnée.

*CLE = Communiquer - Lire - Ecrire

COURS POUR LE PERSONNEL DES EMS UOG-FEGEMS (FÉDÉRATION GENEVOISE DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX)

CAF 1836

19FORFREMS

DURÉE / 124 heures (109 heures hors pauses).

DATES ET HORAIRES / Du 9 septembre 2019 au 12 mai 2020.

Une fois 4 heures par semaine.

- lundi de 13h00 à 17h00.
- mardi de 13h00 à 17h00. Prochaine session: septembre 2020.

INTERVENANT-E-S / Enseignant-e-s qualifié-e-s.

EFFECTIF / Maximum 15 personnes.

PRIX / Fr. 400.- pouvant être pris en charge par le chèque annuel de formation (CAF). Formation en grande partie subventionnée.

COURS POUR LES TRAVAILLEURS DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT UOG-IFC (INSTITUT DE FORMATION DE LA CONSTRUCTION) MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES ENTREPRENEURS (SSE-GE)

19FORFRBAT

DURÉE / 94 heures.

DATES ET HORAIRES / Du 9 octobre 2019 au 29 avril 2020.

- Deux fois 2 heures par semaine.
- Les lundis et mercredis de 17h30 à 19h30. Prochaine session : octobre 2020.

INTERVENANT-E-S / Enseignant-e-s qualifié-e-s.

EFFECTIF / Maximum 15 personnes.

PRIX / Cours en partie financé par la CPGO (Commission Paritaire du Gros-Œuvre).

COURS POUR LES EMPLOYÉ-E-S DES ENTREPRISES DE NETTOYAGE SOUMISES À LA CCT GENEVOISE UOG-EGP (ÉCOLE GENEVOISE DE LA PROPRIÉTÉ)

19FORFRNET

DURÉE / 102 heures.

DATES ET HORAIRES / Du 9 septembre 2019 au 8 juin 2020.
Une fois 3 heures par semaine.
- lundi de 9h00 à 12h00 ou de 13h00 à 16h00 (selon le niveau).

Prochaine session: septembre 2020.

INTERVENANT-E-S / Enseignant-e-s qualifié-e-s.

EFFECTIF / Maximum 15 personnes.

PRIX / Cours en partie financé par la CPPGN (Commission Paritaire Professionnelle Genevoise du Nettoyage).

Cours de français UOG dispensés par des bénévoles /
Accompagnement au processus d'intégration

CAF 121

19-20BENFR

PUBLIC / Les cours de français langue étrangère UOG dispensés par des bénévoles sont ouverts à toute personne disposant d'un faible revenu et désireuse d'apprendre le français.

OBJECTIFS / L'objectif est de faciliter l'intégration. Au travers de situations de communication concrètes et la découverte des réalités genevoises et suisses, les apprenant-e-s acquièrent les bases d'un français du quotidien. Les activités et échanges proposés lors et en dehors des cours favorisent la création de liens et la constitution d'un réseau.

DATES ET HORAIRES / Les lundis et mercredis, ou les mardis et jeudis, du 6 janvier au 19 juin 2020.
2 x 1.5 heures par semaine.

- 08h50 à 10h20 - 14h00 à 15h30 - 20h00 à 21h30
- 10h30 à 12h00 - 15h45 à 17h15
- 12h15 à 13h45 - 18h20 à 19h50

NIVEAUX PROPOSÉS /

Alphabétisation :	Français langue étrangère :
- différents niveaux et ateliers	- Débutant
	- Pré-élémentaire
	- Élémentaire
	- Intermédiaire
	- Avancé

INTERVENANT-E-S / Les intervenantes et intervenants sont des bénévoles ayant suivi l'initiation à l'enseignement du français langue étrangère dispensée par l'UOG.

EFFECTIF / Maximum 18 personnes par classe.

TAXE D'INSCRIPTION / Fr. 100.-.

INSCRIPTIONS / S'adresser à la réception.

ATTESTATION / Une attestation de participation est délivrée à partir de 80% de participation.

Hors-murs de l'été

Dispensés par des bénévoles / Accompagnement au processus d'intégration

20BENHM

PUBLIC / Les cours sont ouverts à toute personne désireuse d'apprendre le français.

OBJECTIFS / Pratiquer le français oral en découvrant Genève en été. Chaque cours est organisé autour d'une thématique et permet de découvrir le canton, de rencontrer de nouvelles personnes et de parler français.

DATES ET HORAIRES / Les cours ont lieu une fois par semaine, le mardi de 9h00 à 11h00 ou de 19h00 à 21h00. Du 30 juin au 18 août 2020.

NIVEAUX PROPOSÉS / Petits groupes répartis par niveau.

INTERVENANT-E-S / Les intervenant-e-s sont des bénévoles.

ATTESTATION DE PRÉSENCE / Attestation remise sur demande dès 80% de participation.

EFFECTIF / Groupes de 10 personnes.

INSCRIPTIONS / Dès le 25 mai 2020.

TAXE D'INSCRIPTION / Fr. 40.-.

FINANCEMENT / Ce cours bénéficie d'une subvention du Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM), via le Bureau de l'intégration de Genève (BIE).



Formation de formateurs et de formatrices d'adultes IFAGE-UOG

Certificat FSEA / Module 1 du Brevet fédéral de formateur et formatrice d'adultes (BFFA)

Animer des sessions de formation pour adultes.

CAF 613

20FORFORM1

Cette formation IFAGE-UOG prépare à l'obtention du certificat FSEA. C'est le premier des cinq modules du Brevet fédéral de formateur-trice-s d'adultes (BFFA).

COMPÉTENCE GLOBALE VISÉE / En fin de formation, le/la participant-e est capable de préparer, d'animer et d'évaluer des sessions de formation destinées à des adultes dans son domaine professionnel spécifique et sur la base de concepts, de plans de formation et de supports didactiques donnés.

PUBLIC / Formateurs, formatrices d'adultes avec :

- Des compétences dans son domaine professionnel spécifique.
- Une expérience préalable dans la formation de groupes d'adultes (une attestation de pratique sera demandée).
- Une pratique pendant la formation.

Groupe de 10 à 15 participant-e-s.

ATTESTATION ET CERTIFICATION / Le **certificat FSEA**, reconnu sur le plan fédéral, est délivré lorsque le/la candidat-e a satisfait aux exigences requises : 80% de temps de présence minimum, réussite aux travaux d'évaluation finale et une pratique comme formateur, formatrice d'adultes d'au minimum 2 ans et d'au moins 150 heures de pratique soit :

- en groupe de minimum 3 personnes âgées de plus de 16 ans.
- 1/3 en apprentissage individuel et 2/3 en groupe

INTERVENANT-E-S* / Mmes Patricia DESCHAMPS-CHEVILLARD, Valérie GAUTIER, Jacqueline PLASSIARD, MM. Christian BAUMANN, Antonin ROBERT, Salim ZERROUK.

DURÉE / 106 heures de cours (96 heures hors toutes pauses) et environ 165 heures de travail personnel.

PROCHAINES SESSIONS

HORAIRE DE FIN DE SEMAINE* - JOURNÉE / 20FORFORM1-03

Les vendredis de 8h30 à 16h45, pause de midi (1 heure 15) comprise et les samedis de 8h30 à 12h30. Prochaine session de janvier à juin 2020.

PRIX* / Fr. 3'700.- y compris les supports didactiques.

- Fr. 1'500.- pouvant être pris en charge par le chèque annuel de formation.
- Les participant.e.s au module 1 qui poursuivent avec les 4 autres modules du BFFA peuvent bénéficier d'un soutien financier fédéral après validation du dernier module.

INSCRIPTIONS ET DÉLAIS DE RÉCEPTION DES DOSSIERS /

Inscription sur dossier, dès le 1er octobre 2020.

Détails des pièces à fournir au dossier sur notre site www.uog.ch.

Depuis janvier 2018, les participants aux cours préparatoires aux examens fédéraux bénéficient d'un soutien financier fédéral. Plus d'informations sur notre site www.uog.ch.

* Sous réserve de modifications.

Formation de formateurs et de formatrices d'adultes IFAGE-UOG

MODULES 2, 3, 4 ET 5 DU BREVET FÉDÉRAL DE FORMATEUR ET FORMATRICE D'ADULTES (BFFA)

Ces modules s'appuient sur le Module 1 et mènent au BFFA. Ils ont obtenu la reconnaissance définitive de la FSEA.

PUBLIC / Formateurs-trices d'adultes qualifié-e-s (niveau 1 FSEA), en emploi.

PRÉREQUIS POUR TOUS LES MODULES / Certificat FSEA de formateur-trice d'adultes. Être en activité dans la formation d'adultes.

Pour suivre les Modules 4 et 5, il est recommandé d'avoir terminé les Modules 2 et 3.

PRÉSENTATIONS DÉTAILLÉES SUR LES SITES / www.ifage.ch et www.uog.ch

Pour les Modules 2 à 5, contact:

IFAGE, place des Augustins 19, 1205 Genève.

Tél. 022 807 30 10 - Fax 022 807 30 99

E-mail : jacques.demaurex@ifage.ch

MODULE 2 DU BFFA / ACCOMPAGNER DES PROCESSUS DE FORMATION EN GROUPE

COMPÉTENCE GLOBALE VISÉE / Identifier et analyser des processus de groupes d'apprenant-e-s adultes et intervenir de manière adéquate.

DURÉE / 36h de cours (5 jours en résidentiel) et environ 80h de travail personnel.

PROCHAINE SESSION / Du 11 au 15 mai 2020 - 5 jours de formation-bloc.

GROUPE / De 10 à 15 participant-e-s.

INTERVENANT-E-S* / Mmes Aline LASSERRE et Maryse STERN.

PRIX* / Fr. 2'740.- y compris la pension complète.

Le module est agréé par le chèque annuel de formation.

(n° CAF cours = 1742, n° CAF IFAGE = 22).

* Sous réserve de modifications.

MODULE 3 DU BFFA / SOUTENIR DES PROCESSUS D'APPRENTISSAGE INDIVIDUELS

COMPÉTENCE GLOBALE VISÉE / Soutenir des adultes dans leur processus d'apprentissage et les informer sur les possibilités de formation continue dans leur domaine spécifique.

DURÉE / 26 heures de cours (quatre mercredis) et environ 55 heures de travail personnel.

PROCHAINE SESSION / Entre septembre et décembre 2020.

HORAIRE / Quatre mercredis, de 8h30 à 17h00.

GROUPE / De 6 à 15 participant-e-s.

INTERVENANT-E-S* / Mme Ann SCHAUB MURRAY et M. Jacques DEMAUREX.

PRIX* / Fr. 1'270.-. Le Module est agréé par le chèque annuel de formation.
(n° CAF cours = 1789, n° CAF IFAGE = 22).

MODULE 4 DU BFFA / CONCEVOIR DES OFFRES DE FORMATION POUR ADULTES

COMPÉTENCE GLOBALE VISÉE / Concevoir des formations pour adultes au niveau du contenu, du financement et de l'institution.

DURÉE / 39 heures de cours, 16 heures de supervision en petit groupe et environ 90 heures de travail personnel.

PROCHAINE SESSION / Du 22 janvier au 17 juin 2020.

HORAIRE / Trois mercredis de 8h30 à 17h00, trois vendredis de 18h00 à 21h00 et trois samedis de 8h30 à 12h50.

GROUPE / De 7 à 14 participant-e-s.

INTERVENANT-E-S* // Mme Jacqueline PLASSIARD et M. Jacques DEMAUREX.
SUPERVISEUR* / Mme Esther DONNAT.

PRIX* / Fr. 2'095.-, y compris la supervision.

Le Module est agréé par le chèque annuel de formation.

(n° CAF cours = 1907, n° CAF IFAGE = 22).

**MODULE 5 DU BFFA /
CONCEVOIR DES SESSIONS DE FORMATION POUR ADULTES SUR LE PLAN DIDACTIQUE**

COMPÉTENCE GLOBALE VISÉE / Concevoir des formations pour adultes sur le plan didactique, dans son domaine spécifique.

DURÉE / 41 heures de cours dont une visite de cours d'au moins 1 heure dans la pratique du participant suivie d'un entretien d'évaluation d'au moins 1 heure et environ 90 heures de travail personnel (lecture, projet, évaluation).

PROCHAINE SESSION / Entre septembre et décembre 2020.

HORAIRE* / Quatre mercredis de 8h30 à 17h00, deux vendredis de 18h00 à 21h00 et deux samedis de 8h30 à 12h50.

GROUPE / De 8 à 14 participant-e-s.

INTERVENANT-E-S* / Mme Jacqueline PLASSIARD et M. Jacques DEMAUREX.

PRIX* / Fr. 1'975.-, y compris la visite et l'entretien. Le module est agréé par le chèque annuel de formation (**n° CAF cours = 1934, n° CAF IFAGE = 22**).

* Sous réserve de modifications.

Formation de base de formateurs et de formatrices d'adultes

CAF 2843

20FORBFA

PUBLIC / Formateurs, formatrices d'adultes, en activité ou en devenir, ayant une activité occasionnelle de formatrice, formateur auprès de groupes d'adultes ou ayant le projet de donner des cours dans leur domaine spécifique.

OBJECTIF GENERAL / Préparer et animer un cours qui tienne compte des objectifs déterminés, du public et des moyens impartis. Durant les échanges de pratique, confronter les apports de la formation avec la réalité du terrain.

OBJECTIFS DE FORMATION /

- Identifier les caractéristiques pertinentes de son public cible ainsi que différencier les façons d'apprendre.
- Sélectionner et organiser les contenus du cours. Formuler les objectifs d'apprentissage au mandat reçu et au temps à disposition. Vérifier l'atteinte des objectifs posés.
- Choisir les méthodes et les techniques pédagogiques appropriées. Elaborer un plan de cours.
- Favoriser la participation des apprenants par des techniques d'animation variées.

METHODES /

- Méthodes pédagogiques interactives, alternance des apports théoriques, travaux de groupes, mises en pratique (formation et animation) et échanges.
- Groupe de 10 à 12 participant-e-s pour la première partie. Groupes de 5 ou 6 pour les échanges de pratiques.

ATTESTATION / Une attestation de participation est délivrée lorsque le ou la participant-e a suivi au moins 80% de la durée de la formation.

INTERVENANT / M. Eric TONDELIER, intervenant diplômé et expérimenté.

DURÉE / 47 heures (43 heures hors pauses).

DATES ET HORAIRES / Du 12 mars au 7 mai 2020. Sept jeudis de 8h30 à 16h45.

PRIX* / Fr. 1'100.- / Fr. 750.- peuvent être couverts par un chèque annuel de formation.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS / Contacter l'accueil de l'UOG au 022 733 50 60 ou par e-mail à info@uog.ch, ainsi que sur notre site internet www.uog.ch.

* Sous réserve de modifications.

Initiation à l'enseignement du français langue étrangère pour les enseignant-e-s bénévoles

CAF 1401

20FORFFLE

PUBLIC / Enseignant-e-s bénévoles de l'UOG. Également ouvert aux enseignant-e-s bénévoles d'autres institutions.

OBJECTIFS / Connaître l'UOG, son histoire, sa mission, son public.
Acquérir les outils et les connaissances de base nécessaires à l'enseignement du français langue étrangère et à l'organisation d'activités d'intégration.

CONTENUS / Au travers de mises en situation et d'apports théoriques, découverte de techniques et méthodes permettant d'enseigner simplement le fonctionnement de la langue française, en classe et lors d'activités hors-murs.

INTERVENANT-E-S / Les intervenant-e-s sont des enseignant-e-s professionnel-le-s.

DURÉE / 42 heures (40 heures hors pauses).

HORAIRE / Les vendredis soir de 18h00 à 21h00 et les samedis matin de 9h00 à 13h00, à raison de six fins de semaine, réparties sur cinq mois.

PROCHAINE SESSION / Session d'hiver : de janvier à mai 2020.

PRIX / Enseignant-e-s de l'UOG : intégralement pris en charge par l'UOG.
Externes : Fr. 750.-. Montant pouvant être pris en charge par le chèque annuel de formation.

Initiation à l'enseignement en alphabétisation pour les enseignant-e-s bénévoles

20FORFALP

PUBLIC / Enseignant-e-s bénévoles de l'UOG. Également ouvert aux enseignant-e-s bénévoles d'autres institutions.

OBJECTIFS / Connaître l'UOG, son histoire, sa mission, son public.
Acquérir les connaissances de base nécessaires à l'enseignement en alphabétisation.

CONTENUS / Au travers de mises en situation et d'apports théoriques, sensibilisation aux particularités du public d'adultes fréquentant les cours d'alphabétisation et aux principaux obstacles à l'apprentissage. Découverte de matériel pédagogique, d'outils et de méthodes.

INTERVENANT-E-S / Les intervenant-e-s sont des enseignant-e-s professionnel-le-s.

DURÉE / L'initiation dure 40 heures, dispensées vendredi soir (18h00 à 21h30) et samedi matin (9h00 à 13h00) et réparties sur quatre mois.

PROCHAINE SESSION / A définir. Consultez notre site.

PRIX / Enseignant-e-s de l'UOG : intégralement pris en charge par l'UOG. Externes : Fr. 750.-.

Formation continue pour concierges d'immeubles à Genève

CAF 1033

20FORCONCI

Cette formation propose un perfectionnement professionnel dans les multiples facettes du métier de concierge.

CONDITIONS D'INSCRIPTION /

- Être concierge en emploi dans le canton de Genève.
- Être motivé-e pour la formation.
- Comprendre, parler et lire le français courant.

HORAIRES / Les vendredis soir de 17h00 à 19h30 et les samedis matin de 9h00 à 12h00, une semaine sur deux, hors vacances scolaires.

PROCHAINE SESSION / Septembre 2020.

DURÉE / 109 heures (99 heures hors pause).

INSCRIPTIONS / Dès le 2 mars 2020 au 022 733 50 60, à info@uog.ch ou sur www.uog.ch.

CONTENUS / La formation se base sur l'expérience et le vécu des participant-e-s. Elle vise un perfectionnement des pratiques et traite les 4 thèmes suivants :

- **Le métier et la fonction de concierge** : le statut du concierge, son appartenance à un corps de métier, son cahier des charges, ses droits, les questions de logistique.
- **La communication et ses défis** : les échanges et réflexions sur les situations de communication difficiles. L'affirmation de soi et l'ouverture au changement. La maîtrise des émotions. Les réactions constructives face aux conflits.
- **La santé et la sécurité au travail** : la prévention des accidents, les comportements à éviter, la connaissance des produits toxiques, le contact avec les usagers de drogues, les gestes de premier secours.
- **La protection de l'environnement** : les économies d'énergie dans le bâtiment, la gestion de l'eau, la gestion des déchets, le recyclage, le nettoyage écologique.

INTERVENANT-E-S / Les intervenant-e-s sont des professionnel-le-s dans ces domaines, spécialistes et praticien-ne-s de leur sujet.

CERTIFICATION / Cette formation est reconnue par le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) du canton de Genève.

UN CERTIFICAT DE FORMATION CONTINUE est délivré aux participant-e-s ayant :

- Participé à 80% des cours.
- Produit un portfolio.
- Passé un entretien individuel d'évaluation.

FINANCEMENT / Le coût est de Fr. 1'500.-, payables comme suit:

- Fr. 750.- sont à la charge du participant et peuvent être couverts par un Chèque annuel de formation, à demander à l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC).
- Fr. 750.- peuvent être pris en charge par l'employeur du participant.

Formation continue pour concierges d'écoles et de salles communales de Genève

CAF 1267

20FORCONCE

Cette formation propose un perfectionnement professionnel dans les multiples facettes du métier de concierge d'écoles et de salles communales.

CONDITIONS D'INSCRIPTION /

- Être concierge d'école ou de salle communale, en emploi dans le canton de Genève.
- Être motivé-e pour la formation.
- Parler, comprendre et lire le français courant.

HORAIRE / De 9h00 à 12h00 et de 13h15 à 16h15, un jeudi sur deux, hors vacances scolaires.

PROCHAINE SESSION / Septembre 2020.

INSCRIPTIONS / Dès janvier 2020.

DURÉE / 112 heures (103 heures hors pause).

CONTENUS / Cette formation se base sur l'expérience des participant-e-s. Les cours s'organisent autour de 4 grands thèmes :

- **Le métier et la fonction de concierge**: le statut du concierge, son rôle vis-à-vis des divers usagers, usagères des bâtiments, les questions de logistique.
- **La communication et ses défis**: affirmation de soi et gestion des conflits, attitudes face à la violence, relations avec les enfants et les adolescent-e-s, situations interculturelles. Personnes et institutions ressources.
- **La santé et la sécurité au travail**: la prévention des accidents, les comportements à éviter, les points de vigilance.
- **La protection de l'environnement**: les économies d'énergie dans le bâtiment, la gestion des déchets, la gestion de l'eau.

Les intervenant-e-s sont des professionnel-le-s dans ces domaines, spécialistes et praticien-ne-s de leur sujet.

CERTIFICATION / Cette formation est reconnue par le Département de l'Instruction Publique (DIP) du canton de Genève.

UN CERTIFICAT DE FORMATION CONTINUE est délivré aux participant-e-s ayant :

- Participé à 80% des cours.
- Produit un portfolio.
- Passé un entretien individuel d'évaluation.

FINANCEMENT / Cette formation bénéficie d'une subvention des pouvoirs publics, ce qui permet de ramener le coût par participant-e à Fr. 1'600.- / Fr. 750.- pouvant être pris en charge par le chèque annuel de formation.

Modules de formation pour concierges d'écoles et de salles communales

Les cours présentés ci-dessus ont été regroupés en 4 modules selon les 4 grands thèmes de la formation complète. Il est possible de s'inscrire à un ou plusieurs modules.

Les personnes intéressées ont donc le choix entre la formation complète sur une année, sanctionnée par un certificat cantonal, et la participation à un module (ou plusieurs) de cette formation.

- Le métier de concierge (15h)
- Communication, prévention et gestion des conflits (42h)
- Santé et sécurité au travail (27h)
- Protection de l'environnement (23h)

Pour plus d'informations sur les modules, contactez l'accueil de l'UOG au 022 733 50 60 ou sur info@uog.ch.

Formation des délégué-e-s du personnel des Caisses de prévoyance professionnelle

CAF 274

20FORLPP

La première révision de la loi sur la prévoyance professionnelle, à l'article 516, exige que les membres des instances dirigeantes suivent des formations et se perfectionnent pour assurer pleinement leur mandat. C'est pourquoi cette formation s'adresse en priorité aux délégué-e-s auprès des Caisses de prévoyance.

Elle s'adresse aussi aux personnes ayant un usage professionnel de la LPP dans des services de ressources humaines ou à des permanents syndicaux. A l'issue de cette formation, les participant-e-s auront acquis les connaissances de base sur la législation en matière de prévoyance professionnelle, sur l'organisation et le fonctionnement des institutions de prévoyance, ainsi que sur les politiques en matière de gestion financière et d'investissement des capitaux.

DURÉE / Modules de 8 heures chacun. Chaque module peut être suivi séparément.

PRIX / Fr. 300.- par module.

MODULE 1

DATE ET HORAIRE* / Le jeudi 6 février 2020 de 8h30 à 17h30.

CONTENUS / Introduction à la loi sur la prévoyance professionnelle. Les voies de recours et l'autorité de surveillance.

INTERVENANT-E-S* / Anne MEIER, avocate.

MODULE 2

DATE ET HORAIRE* / Le mercredi 18 mars 2020 de 8h30 à 17h30.

CONTENUS / La loi sur le libre passage.

INTERVENANT-E-S* / David GAGLIARDO, directeur de la caisse de pension de TPG, Bernard ROMANENS, actuaire, Pittet Associés SA.

MODULE 3

DATE ET HORAIRE* / Le mercredi 13 mai 2020 de 8h30 à 17h30.

CONTENUS / L'organisation de la prévoyance. Le fond de garantie - Les règles de coordination.

INTERVENANT-E-S* / Daniel BAUMGARTNER, / Swiss Risk & Care, Bernard ROMANENS, Pittet Associés SA.

MODULE 4

DATE ET HORAIRE* / Le mercredi 16 septembre 2020 de 8h30 à 17h30.

CONTENUS / L'accession à la propriété. La gestion paritaire.

INTERVENANT-E-S* / Eric MAUGUÉ, avocat, Franca RENZI-FERRARO, LPP Gestion SA.

MODULE 5

DATE ET HORAIRE* / Le mercredi 14 octobre 2020 de 8h30 à 17h30.

CONTENUS / Gérer la fortune d'une institution de prévoyance. Bilans et comptes.

INTERVENANT-E-S* / Myriam BLANC, GiTeC Prévoyance SA, Sébastien BROCARD, Swiss Risk & Care SA, Marine CABEZAS, Pittet Associés SA, Thierry MONTANT, administrateur de la caisse de prévoyance de la police

MODULE 6

DATE ET HORAIRE* / Le mercredi 11 novembre 2020 de 8h30 à 17h30.

CONTENUS / Stratégies et critères de placements. Critères de développement durable et droits sociaux d'actionnaires.

INTERVENANT-E-S* / Marc-Christian BOLLET, Independent Asset Management SA (IAM SA), Vincent KAUFMANN, Directeur Fondation Ethos

Formation des juges prud'hommes

La formation paritaire UAPG-CGAS, organisée par l'Université Ouvrière de Genève, est proposée aux juges prud'hommes élu-e-s. Elle s'adresse à l'ensemble des juges représentant-e-s des employeurs, des employeuses et des salarié-e-s.

La formation paritaire UAPG-CGAS pour les juges prud'hommes est financée par la Fondation en faveur de la formation professionnelle et continue (FFPC). Par ailleurs, en association avec le Pouvoir judiciaire et la Faculté de droit de l'Université de Genève, conformément aux articles 1 et 2 du règlement relatif au brevet de président ou conciliateur de la juridiction des prud'hommes (E 3 10.03), la formation paritaire UAPG-CGAS dispense également la formation des juges prud'hommes qui souhaitent se présenter aux examens pour l'obtention du brevet de président de la Juridiction des prud'hommes.

Ces cours sont assurés par des avocat-e-s et juristes spécialisé-e-s dans le droit du travail, représentant-e-s des partenaires sociaux, ainsi que par la Faculté de droit et les juristes de la Juridiction des prud'hommes. Cette formation est adaptée aux besoins spécifiques des juges et conçue au plus proche de leur pratique.

Le programme des cours est disponible sur le site internet de l'UOG et selon le programme diffusé par le pouvoir judiciaire.



Lecture de bilans et de comptes de résultat

20FORBILAN

PUBLIC / Destiné aux personnes qui ont besoin de comprendre les états financiers de leur association, fondation ou d'une entité tierce. Ce cours n'exige aucune connaissance préalable. Il est axé sur les finances réelles d'associations, de fondations et d'ONG.

OBJECTIFS / Initiation et compréhension des états financiers de votre structure. Une partie du cours sera consacrée à l'analyse de bilans issus d'associations locales.

CONTENUS /

- Base légales.
- Explication des différents postes qui composent le bilan.
- Actif – Passif.
- Présentation du bilan et du compte de résultat selon le droit comptable et les normes SWISS GAAP RPC.
- Tableau de financement et annexe aux comptes annuels
- Analyses de bilans issus d'associations et discussion.

Il est essentiel de **se munir d'une calculatrice**.

DURÉE / 8 heures.

DATES ET HORAIRES / Automne 2020.

INTERVENANT / M. Claude-Jean TRUFFER, expert fiduciaire.

PRIX / Fr. 240.- / Fr. 200.- pour les membres

Gestion des dettes

20FORDETTTE

PUBLIC / Personnes en situation de crise financière après un divorce, une perte d'emploi, un passage à la retraite ou à cause de dettes difficiles à rembourser.

OBJECTIFS / Se sensibiliser à la gestion de son argent. S'informer des possibilités en matière d'achats et de paiements.
Recevoir des conseils pour assainir, dans la mesure du possible, sa situation financière.
Retrouver son indépendance financière.

CONTENUS /

- Comment affronter une situation de crise financière.
- Travail autour de son rapport à l'argent et sa façon de consommer afin de développer des stratégies pour faire des économies.
- Organisation de sa gestion financière à travers le « budget ».
- Gestion des dettes et négociation d'un rachat de celle-ci.

DURÉE / 6 heures.

DATES ET HORAIRES / Les mercredis 28 octobre, 4 et 11 novembre 2020 de 18h30 à 20h30.

INTERVENANTE / Elvia CAMBIER, spécialiste en aide à la gestion et au désendettement des particuliers.

PRIX / Fr. 50.-.

Droit du travail

20FORDTRAV

PUBLIC / Pour toute personne intéressée professionnellement ou personnellement par ses droits et devoirs au travail. Ce cours est destiné aux personnes du secteur privé

OBJECTIFS / Communiquer les éléments essentiels en la matière, permettre une meilleure approche des situations et améliorer leur règlement.

CONTENUS / Contrats, conventions collectives de travail, code des obligations, droits et devoirs des employés et des employeurs, salaires, vacances, heures supplémentaires, licenciements, conflits du travail, tribunaux des prud'hommes.

DATES ET HORAIRES / Les 5 et 12 mai 2020. De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

INTERVENANT-E-S / Maître Clara SCHNEUWLY, avocate, Maître Christian BRUCHEZ, avocat.

PRIX / Fr. 300.- / Fr. 225.- membres UOG.

Naturalisation suisse: mode d'emploi

20FORSUISS

PUBLIC / Pour les candidat-e-s à la naturalisation mais également pour toute personne intéressée.

OBJECTIFS / Acquérir des connaissances de base sur le fonctionnement de la Confédération, tant au niveau des rôles du gouvernement et de l'État. Présentation des droits et devoirs des citoyen-ne-s.

CONTENUS / La formation aborde, en huit modules, les aspects historiques, sociaux, économiques, politiques et culturels de la Suisse. Des visites didactiques sont organisées dans des institutions cantonales et communales (Le Grand Conseil et une mairie). La découverte du système électoral et du droit de vote vous permettront de clarifier votre rôle de citoyen-ne.

INTERVENANT / Jacques BASTIANELLI, Maître HEC d'Histoire et d'Éducation citoyenne.

DURÉE / 20 heures.

DATES ET HORAIRES / Les jeudis du 5 mars au 14 mai 2020 de 18h30 au 20h30.

EFFECTIF / Maximum 16 personnes.

PRIX / Fr. 400.- / Fr. 320.- membres UOG.



Les assurances sociales

Cours de base pour mieux comprendre sa fiche de paie

20FORASS

OBJECTIFS / Présenter et informer sur les différentes assurances sociales de base, tant fédérales que cantonales. Expliquer comment elles se financent.
Estimer les prestations en cas de vieillesse selon différents scénarii.

CONTENUS /

Assurances sociales de base :

- Assurance vieillesse et survivants (AVS)
- Assurance invalidité (AI)
- Allocation perte de gain en cas de service et de maternité (APG/Amat)
- Allocations familiales (AF)
- Assurance-Chômage (AC)

Assurance-maladie perte de gain (APG maladie)

Assurance accidents (LAA)

Prévoyance professionnelle (LPP)

Diverses conditions contractuelles de base

- Assurance maladie (Amal) et la prévoyance individuelle (3ème pilier)
- Estimations de mes prestations en cas de vieillesse, de décès ou d'invalidité

DURÉE / 20 heures.

DATES ET HORAIRES / De décembre 2020 à mars 2021. De 18h30 à 20h30.

INTERVENANT / M. Vincent HORGER, spécialiste en assurances sociales avec brevet fédéral.

PRIX / Fr. 400.- / Fr. 320.- membres UOG.

Cours de français-intégration dans les communes genevoises

COMMUNE DU GRAND-SACONNEX	19INTFRGSAC
COMMUNE DE LANCY	19INTFRLAN
COMMUNE DE MEYRIN	19INTFRMEY
COMMUNE D'ONEX	19INTFRONE
COMMUNE DE VERNIER	19INTFRVER

PUBLIC / Personnes non francophones résidant dans la commune concernée.

OBJECTIFS / Améliorer la connaissance et la pratique du français oral et écrit. Favoriser l'engagement et la connaissance citoyenne, apprendre le fonctionnement politique de la commune, de Genève, de la Suisse, découvrir la culture dans la commune et à Genève. Connaître le réseau de santé, l'école, les réunions de parents, le parascolaire, l'association des parents d'élèves.

COMMUNES PARTENAIRES

Grand-Saconnex
Lancy
Meyrin
Onex
Vernier

CONTENUS / Cours de français en lien avec les activités de la commune. Intervention des différents services de la commune. Grammaire, orthographe, lecture, écriture.

DURÉE / De 66 à 70 heures selon les calendriers.

DATES ET HORAIRES / De septembre 2019 à juin 2020.

Grand-Saconnex / selon le niveau, les mardis de 9h00 à 11h00 et de 18h00 à 20h00, ou les jeudis de 9h00 à 11h00 et de 18h00 à 20h00.

Lancy / selon le niveau, les lundis ou les jeudis de 18h00 à 20h00.

Meyrin / selon le niveau, soit les lundis de 18h30 à 20h30, soit les mardis de 9h00 à 11h00, soit les jeudis de 9h00 à 11h00.

Onex / les mardis de 9h00 à 11h00 et les mercredis de 18h00 à 20h00.

Vernier / selon le niveau, les lundis, les mardis et les jeudis de 18h30 à 20h30.

INTERVENANT-E-S / Enseignant-e-s qualifié-e-s.

EFFECTIF / Maximum 15 personnes.

TAXE D'INSCRIPTION / Montant fixé par la commune.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS /

GRAND-SACONNEX

Secrétariat du service social communal
Tél. 022 920 99 00

ONEX

Service Jeunesse et Action communautaire
Tél. 022 879 80 20

LANCY

Service des affaires sociales
Tél. 022 706 16 66

VERNIER

Secrétariat du Service de Cohésion sociale
Tél. 022 306 06 70

MEYRIN

UOG
Tél. 022 733 50 60

Ce cours peut être organisé dans d'autres communes genevoises. N'hésitez pas à prendre contact avec l'UOG.

Groupe d'expression française dans les bibliothèques – Par les mots

Cours de français-intégration

20FRBIBLIO

PUBLIC / Participant-e vivant dans le quartier et voulant mieux découvrir leur lieu de vie.

OBJECTIFS / Améliorer la pratique de la langue française. Acquérir des meilleures connaissances du quartier et de ses ressources. Créer des liens sociaux et constituer un réseau.

NIVEAUX / Cours de conversation de niveau A1 à B1.

DATES ET HORAIRES / Les cours ont lieu une fois par semaine du 25 février au 27 juin 2020 dans les bibliothèques :

- de la Jonction : les jeudis de 9h00 à 11h00
- de la Servette : les mardis de 9h00 à 11h00
- de la Cité : les samedis de 10h30 à 12h30

*sous réserve de modifications

INTERVENANT-E-S / Enseignant-e-s qualifié-e-s

EFFECTIF / 15 personnes maximum.

PRIX / Fr. 50.- par semestre

FINANCEMENT / Ce cours bénéficie d'une subvention du SEM (Secrétariat d'Etat aux migrations), via le BIE (Bureau d'intégration de Genève).



Cafétéria « Les Quatre Saisons »



Venez prendre un café ou faire votre pause de midi dans ce lieu central et accueillant. José Vidreiro vous reçoit du lundi au jeudi de 8h00 à 14h00.

Il propose un service traiteur pour accompagner vos événements à l'UOG : organisez avec lui vos pauses café, de midi ou des apéritifs.

Renseignements : jvidreiro@uog.ch ou au 022 919 40 62

Des distributeurs de boissons froides et chaudes sont à votre disposition.



Garderie « Zone Bleue »

La garderie Zone Bleue propose une prise en charge de vos enfants (dans la limite des places disponibles), durant les périodes de cours. Zone Bleue est un espace de vie enfantine qui accueille les enfants d'un à cinq ans.

Prise en charge pour la demi-journée: le matin (jusqu'à 13h00) ou l'après-midi (dès 13h00).
Pour des informations et l'inscription, contacter le 022 734 68 61 (Le Secteur Petite Enfance des Grottes).

Prix: calculé sur la base du revenu.
Le deuxième enfant de la famille bénéficie d'un rabais de 50%.



Devenir bénévole à l'UOG ?

Envie de donner de votre temps et de participer à l'intégration des migrant-e-s par l'enseignement du français ?

Engagez-vous à donner un cours de français langue-étrangère à des classes d'adultes, toute une année scolaire, de septembre à juin, 1 heure et demie par semaine. Suivez l'initiation à l'enseignement du français langue-étrangère d'une durée de 40 heures.

Envie de vous ouvrir à d'autres cultures ?

Echangez ainsi avec des participant-e-s de plus de 110 nationalités différentes.

Envie de créer des liens et d'élargir votre cercle de connaissances ?

Participez aux activités d'intégration et faites connaissance avec les autres participant-e-s et bénévoles de l'UOG.

L'UOG vous offre :

- Un encadrement professionnel
- Des formations
- Des activités culturelles et sportives

Comment faire :

Inscrivez-vous à une séance d'information, par mail à info@uog.ch ou au **022 733 50 60**.

Consultez notre site pour les dates.

Soutenez l'UOG !

En devenant membre

- Apportez votre soutien au développement de notre institution de formation.
- Participez à l'Assemblée générale et faites ainsi valoir vos idées sur le fonctionnement de l'UOG.
- Recevez le programme et le rapport annuel, ainsi que toutes les informations concernant nos activités.
- Bénéficiez également de réductions sur les locations de salles ainsi que sur certains cours.

Faites un don

Permettez à l'Université Ouvrière de Genève d'assurer une partie de ses activités. Contribuez à l'organisation, au déroulement et au développement des activités.

Banque CLER
Université Ouvrière de Genève
IBAN CH16 0844 0137 7782 9009 0
N° de clearing 8440



Bulletin d'adhésion à remplir en ligne sur www.uog.ch, ou à retourner par courrier postal à l'UOG, Secrétariat général, Place des Grottes 3 – 1201 Genève

Raison sociale

Nom

Prénom

Rue

Code postal / Localité

E-mail

Profession

Je souhaite devenir membre individuel (Fr. 50.-).

Je souhaite devenir membre collectif (Fr. 500.-).

Lieu et date

Signature



syndicat

interprofessionnel de travailleuses et travailleurs

Le Sit regroupe des travailleuses et travailleurs de toutes les professions et les secteurs économiques (terre, bâtiment, nettoyage, industries, commerce, services, hôtellerie, économie domestique, santé, social, fonction publique...), de toutes nationalités et de tous statuts.

Le Sit rassemble les travailleuses et travailleurs pour promouvoir et défendre leurs intérêts. Il agit par :

L'ACTION COLLECTIVE en négociant des conventions collectives, des accords salariaux et en faisant respecter les conventions et les lois dans un secteur ou une entreprise;

Permanences ouvertes à chacun-e en général l'après midi (se renseigner par téléphone ou sur le site internet, les heures pouvant varier selon les secteurs)

Le SIT est membre de l'UOG et de la Communauté genevoise d'action syndicale.

- 16, rue des Chaudronniers • cp 3287, 1211 Genève 3
- t +41 22 818 03 00 • sit@sit-syndicat.ch • sit-syndicat.ch

LA DÉFENSE INDIVIDUELLE en faisant des démarches auprès des employeurs, des assurances, de l'État, en allant au besoin devant les tribunaux (prud'hommes, assurances sociales);

L'INTERVENTION AU NIVEAU POLITIQUE ET SOCIAL pour faire progresser les droits et améliorer la législation en faveur des salarié-e-s (emploi, assurances sociales, chômage, logement).



Rue Caroline 24 – CP 1512 - 1227 Carouge
Tél. 022/304.86.00 – Fax 022/304.86.01
E-mail : geneve@syna.ch

Nous sommes l'un des plus grands syndicats de Suisse, présent dans tous les secteurs professionnels : artisanat, industrie et services.

Syna lutte pour que l'être humain soit au centre.

Pour ce faire :

- il vous **défend collectivement et individuellement** en rapport à votre profession
- **forme et informe** en matière du droit du travail et des assurances sociales
- **intervient** pour la protection des acquis sociaux, des assurances sociales de qualité, de bonnes conditions de logement, de mobilité, de protection de la famille

Permanences assurées :

- les lundis et vendredis de 15h00 à 18h30
- les mardis et jeudis de 15h00 à 19h00
- les mercredis et samedis --- fermé ---
- Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 12h / 14h30 à 18h00



Communauté genevoise d'action syndicale

Organisation faîtière regroupant l'ensemble des syndicats de la République et canton de Genève

Rue des Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève // info@cgas.ch
Tél. 0044 22 731 84 30 fax 731 87 06 - ccp 85-412318-9

La Communauté genevoise d'action syndicale réunit l'ensemble des syndicats du Canton et représente 39'000 membres. Elle promeut les intérêts sociaux et économiques des travailleurs et travailleuses, des chômeurs-euses ou des personnes sans emploi ; l'égalité de droit entre tous et toutes sans considération de nationalité, de résidence, de sexe, d'origine ; l'égalité salariale entre hommes et femmes. En tant que faîtière, elle représente les syndicats dans de multiples commissions ou instances officielles et prend position sur de nombreux sujets.

En 2018 la CGAS a lancé une initiative cantonale exigeant d'un **saire minimum à 23 CHF** pour renforcer les protections des salarié-e-s et pallier l'insuffisance des conventions collectives de travail. Elle soutient également l'initiative «**zero pertes** - garantir les ressources publiques, les prestations et la création d'emplois» en faveur de la réduction de la concurrence fiscale intercantonale, pour préserver le financement des services publics et des prestations à la population, pour maintenir le niveau des recettes fiscales et renforcer la progressivité de l'impôt.

La CGAS vous invite à vous **syndiquer** auprès d'une de ses organisations <http://www.cgas.ch>




Unia, le syndicat interprofessionnel du secteur privé : Ensemble pour gagner !

Fort de ses 200'000 membres, Unia est le plus grand syndicat de Suisse. Il organise et assure la défense des droits de l'ensemble des salarié-e-s du secteur privé, notamment de la construction (maçons, peintres, plâtriers, électriciens, etc.), de l'industrie des machines, de l'horlogerie, de la chimie, du nettoyage, de la vente, de l'hôtellerie-restauration et de la santé.

En Suisse, Unia est à la pointe du combat contre les injustices sociales. Soucieux de promouvoir l'esprit de solidarité et d'entraide, le syndicat lutte pour de meilleures conditions de travail, pour le développement de conventions collectives, pour davantage de participation dans les entreprises, pour des assurances sociales plus fortes et pour la reconnaissance des droits des femmes, des migrants et des apprenti-e-s.

Votre salaire est-il correct ? Votre employeur respecte-t-il la durée admise du temps de travail, vos droits aux vacances ? A toutes ces questions les collaborateurs d'Unia apportent sans délai une réponse à leurs membres et leur font bénéficier de leur expérience en matière de droit du travail.

Unia assiste également ses membres dans les démarches administratives et juridiques ; le syndicat répond par ailleurs aux besoins de formation, professionnelle ou sociale.

Unia Genève, 5 chemin du Surinam – Case postale 288 – 1211 Genève 13 – Tél. 0848 949 120
Fax 022 949 12 20 – geneve@unia.ch – www.geneve.unia.ch  www.facebook.com/geneve.unia
Ouverture lundi de 14h à 16h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h –
Permanences sans rendez-vous de 16h à 18h – Bus 6, 10 et 19 arrêt « Charmilles »



L'institut de formation des syndicats

Une offre très étendue : Politique et économie - Droit et travail – Sécurité sociale – Communication – Organisation vie et travail – Compétences techniques – Représentation du personnel – Formation du personnel des organisations syndicales et politiques – Mandats.

Un public divers : membres, militant-e-s, collaborateur/-trice-s des syndicats, ainsi que toute personne intéressée par nos formations engagées.

Un programme et des renseignements sur demande :

Movendo – Place de la Riponne 4 – 1005 Lausanne
Tél : 021 310 48 70

info@movendo.ch - Accès direct au programme sur www.movendo.ch

**Vous avez un problème... ?
Nous sommes là pour vous
aider et vous accompagner !**

syndicom - le syndicat des médias
et de la communication
Rue de Montbrillant 36
1201 Genève

T. 058 817 19 25
geneve@syndicom.ch

 **syndicom**

Syndicat des Services Publics - Genève

Rue des Terreaux-du-Temple 6 - 1201 Genève
022 74 50 80 - secretariat@sspge.ch

<https://www.facebook.com/ssp.geneve/>



Pour défendre les conditions de travail du personnel et les prestations à la population :
adhérez au syndicat > geneve.ssp-vpod.ch



Garderie Zone Bleue
Pour des informations et l'inscription,
contacter le 022 734 68 61.

LES GROTTES TEA-ROOM-CREPERIE

Rue des grottes 7
1201 Geneve
tél 022 740.07.20

Vous êtes pressés parce que vous êtes en retard, désorganisés, stressés ou que vous étiez sûr qu'il vous en restait un carton ?

Pas de problème, nous avons l'habitude de ce genre de situation.

75, Ancienne-Route
1218 Grand-Saconnex
Tél. 022 798 07 51
cachot@bluewin.ch



MENUISERIE GENERALE | PORTES & FENETRES | SERVICES POUR LES PROS DE L'IMMOBILIER | AGENCEMENTS

hts-sa.ch  



Cafétéria de l'UOG «Les Quatre Saisons»



www.supersmash.cool

M E R M O U D
VIGNERONS A LULLY
RTE DE SORAL 102
Tél: 022 757 14 19 - 757 29 12
FAX : 022 757 69 71
www.mermoud.ch

**génération digitale,
+ qu'une copie
conforme**

devillard.ch



GED · COPIEURS · IT

devillard



Siège
 81B avenue de Châtelaine
 1219 Châtelaine
 C.P.288 – 1211 Genève 28
 Tél. 022 594 34 34
 Fax 022 594 34 35
 info@cogerim.ch
 www.cogerim.ch

**Gérance Centrale
 Avanchet-Parc:**
 Rue du Grand-Bay 21
 1220 Les Avanchets
 Tél. 022 594 34 94
 Fax 022 594 34 95
 gc@cogerim.ch

LE SHOP DU PROPRE

Grellor®

Rue Baylon 8b
 CH – 1227 Carouge/Genève

+41 22 307 14 14
 grellor@grellor.com
 www.grellor.com

PAPETERIE CORNAVIN

H. PELLATON

Pl. des XXII Cantons 3
 1201 GENEVE
 Tél : 022 732 30 66 / Fax : 022 738 22 30
 papeterie.pellaton@sunrise.ch
 f PapeterieDeCornavin

imprimé sur papier FSC®



P.P.
1201 GENÈVE
LA POSTE

En cas de non distribution, renvoyer à :
Université Ouvrière de Genève
Place des Grottes 3 - 1201 Genève

σtpg

Lignes TPG: 3, 6, 9, 10, 14, 18, 19 > arrêt Lyon

1, 3, 5, 6, 8, 9, 10, 14, 15, 18, 19, 25, 61, F, V, Z > gare Cornavin ou Lyon

Léman Express > Genève - Cornavin



1 Place des Grottes 3 (accueil/administration/salles)

2 Rue du Cercle 2 (arcade Cercle)

3 Rue des Grottes 7/9 (atelier jeunes)

4 Rue Voltaire 16 (salles de cours)



Université Ouvrière de Genève

Centre de formation continue

Place des Grottes 3 - 1201 Genève - www.uog.ch

Téléphone : 022 733 50 60 - E-mail : info@uog.ch